

Le Dossier Médical Informatisé

Angel Vilaseca

Comme le dit la sagesse populaire: «Si vous avez une idée, quelqu'un l'a sûrement eue avant vous. Et si elle était réalisable, quelqu'un l'a probablement déjà essayée!» Chacun de nous connaît probablement dans sa région un ou deux confrères pionniers du dossier médical informatisé. Et on trouve aussi pas mal de documentation on line, surtout à l'étranger.

Coordonnées d'associations de professionnels de la santé:

- SSIM, Société suisse d'informatique médicale: <http://www.sgmi-ssim.ch/>
- AIM, Association française d'Informatique Médicale: <http://www.hbroussais.fr/Broussais/InforMed/AIM.html>
- Pediasud, site destiné à aider les pédiatres dans la démarche informatique: <http://www.pediasud.com>
- AMGIT Web, Association des Médecins Généralistes pour l'Informatisation et la Télétransmission: <http://www.amgitweb.com/>
- CRTCH, Comité des Responsables des Télécommunications de Centres Hospitaliers du Québec: <http://www.crtch.qc.ca>

Cette voiture doit pouvoir transporter deux paysans en sabots, avec un panier d'œufs. En roulant à 60 km/h dans un champ labouré, les œufs ne doivent pas se casser.
Cahier des charges de la 2CV Citroën



Monographies et rapports techniques, entre autres sur le point extrêmement critique de la sécurité de transmission et de diffusion d'informations concernant les patients:

- <http://www.hbroussais.fr/Broussais/InforMed/LIVRES/TraitInfo/TraitInfo.html>
- <http://www.conseil-national.medecin.fr/>

Groupes de travail sur le dossier médical informatisé:

- PROREC, le forum francophone des utilisateurs de logiciels: ce forum rassemble tous les utilisateurs de logiciels médicaux. Il a pour but de définir des consensus pour les aspects pratiques des critères de qualité exigible. La page web de PROREC est: <http://www.sadiel.es/europa/prorec/>
- La société scientifique de médecine générale, une association belge: <http://www.ssmg.be/contenu/dmi.html>. En Belgique, le Ministère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement a mené une réflexion et édicté des directives sur le dossier médical informatisé, dont on peut prendre connaissance sur <http://www.health.fgov.be/EMDMI/>

Des ouvrages entiers sont disponibles on line, ainsi: <http://www.hbroussais.fr/Broussais/InforMed/InforSante/Volume11/Volume11.html>, où l'on aborde les aspects les plus importants du dossier médical informatisé dans le cabinet du praticien, comme l'aide à la décision; l'accès aux connaissances médicales en médecine ambulatoire, par exemple le calcul du risque cardiovasculaire, l'aide à la décision en médecine de ville; de nouveaux outils logiciels pour sélectionner des médicaments lors de la rédaction de l'ordonnance; une aide à la prescription par la consultation télématique de «bonnes pratiques thérapeutiques» dans une démarche centrée-patient; le réseau ville-hôpital et d'autres.